

Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux (Hérault-France)

Abdel Hakim T., Campagne P.

in

Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.).
Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5

1991

pages 73-94

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=91400128>

To cite this article / Pour citer cet article

Abdel Hakim T., Campagne P. **Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux (Hérault-France)**. In : Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 73-94 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Chapitre quatre

Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux (Hérault-France)

Tahani ABDEL HAKIM, Pierre CAMPAGNE

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
Institut Agronomique Méditerranéen (CIHEAM / IAMM), Montpellier (France)

Résumé : L'étude repose sur une enquête par sondage d'un choix raisonné auprès de 90 exploitations de la zone de Bédarieux, située dans une région de piémont du sud de la France. Elle s'appuie sur une typologie a priori qui distingue, les exploitations à temps plein sans revenus extérieurs, les exploitations à temps plein avec revenus extérieurs et les exploitations à temps partiel. Après avoir présenté la zone, les auteurs analysent tout d'abord le fonctionnement des exploitations agricoles, ce qui leur permet de définir une première typologie. Celle-ci est alors utilisée pour déterminer le rôle des revenus extérieurs dans la reproduction des exploitations agricoles et des familles. Enfin on aborde l'avenir de ces exploitations en utilisant à la fois des critères objectifs comme la situation démographique et économique des exploitations, mais aussi plus subjectifs comme la perception de l'avenir qu'ont les chefs des exploitations enquêtées.

Mots clés : Pluriactivité - Revenus extérieurs - Reproduction - Stratégies - Abandon - Maintien - Revenu non agricole - Développement - Revenu agricole.

Le choix de la zone de Bédarieux pour réaliser l'analyse comparée de zones rurales méditerranéennes d'agriculture pluriactive et à revenus extérieurs, est motivé par deux raisons principales :

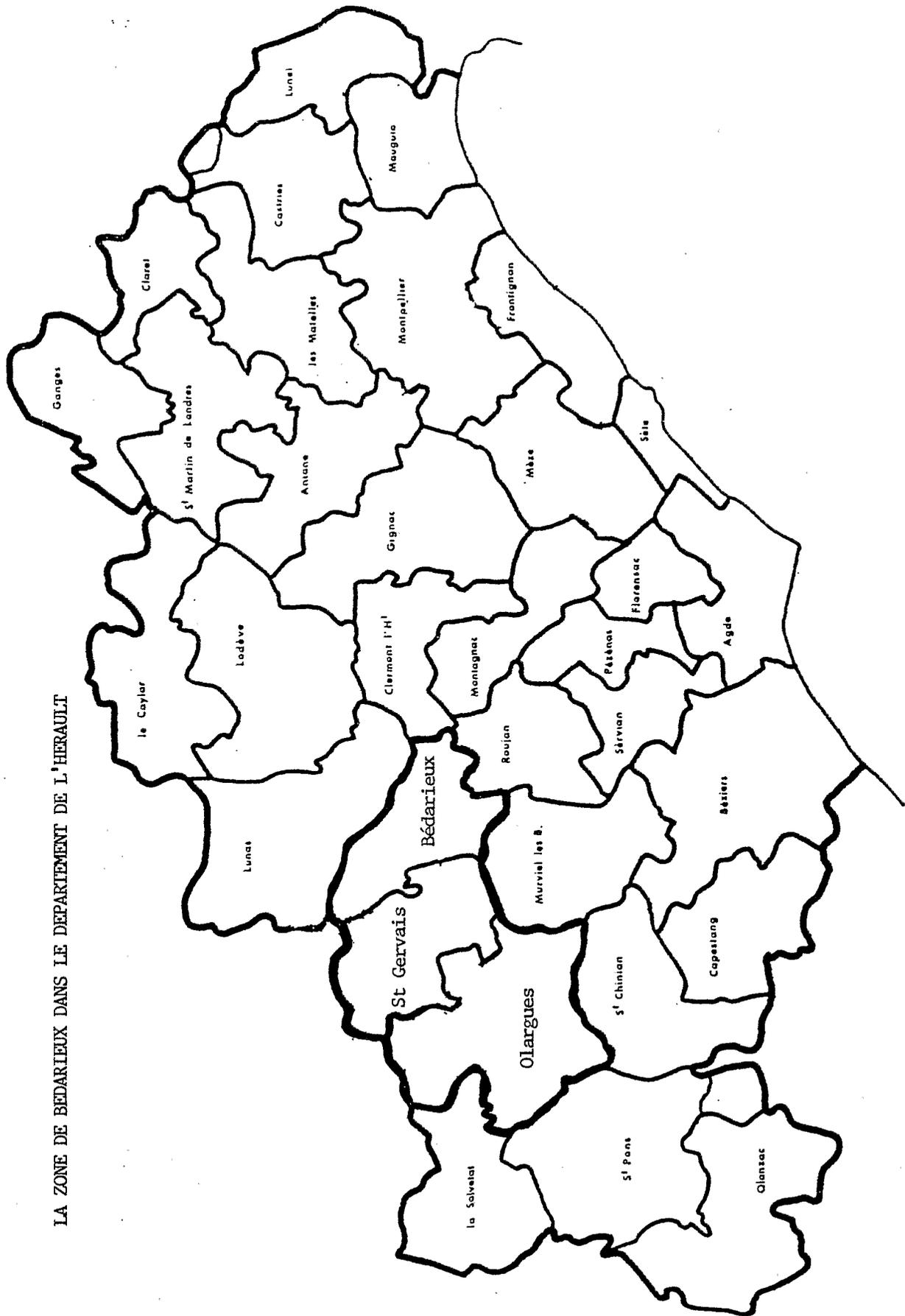
- la zone de Bédarieux est à la fois une zone de montagne considérée comme "défavorisée" et une zone de riches vallées où se pratique une agriculture relativement performante, à base de viticulture et d'arboriculture fruitière. Elle est, de ce fait, assez "représentative" de l'agriculture méditerranéenne des pays du Nord ;
- cet espace agricole comporte les trois types de pluriactivité que l'on rencontre souvent dans le Midi de la France (Cibanel, Lifran, 1980 ; Abdel Hakim, Campagne, 1987)¹ et une agriculture à revenus extérieurs proprement dite.

L'analyse de la zone de Bédarieux devrait donc permettre d'éclairer les comportements respectifs des trois grands types d'agriculture (agriculture à temps plein sans revenus extérieurs, agriculture à temps plein à revenus extérieurs et agriculture pluriactive) qui intéressent cette analyse comparée², quand elles sont pratiquées dans des situations agro-techniques et socio-économiques très différenciées.

En effet, nous sommes en présence d'une zone qui, historiquement, a été prospère, grâce à une bonne articulation entre une industrie porteuse et une agriculture relativement dynamique. La crise industrielle et celle du marché viticole ont déclenché un processus de marginalisation qui se traduit notamment par un chômage important, un exode significatif des jeunes et un vieillissement marqué de la population.

L'étude repose essentiellement sur une enquête par sondage d'un choix raisonné de 90 exploitations³ dont 53 de catégorie 1 (exploitants à temps plein sans revenus extérieurs), 21 de catégorie 2 (exploitants à temps plein avec revenus extérieurs), et 16 de la catégorie 3 (exploitants à temps partiel et pluriactifs). L'hypothèse de départ d'une différenciation des comportements et des résultats selon les trois catégories choisies, nous a amenés à présenter les analyses et les conclusions de l'étude en nous basant sur cette typologie.

LA ZONE DE BEDARIEUX DANS LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT



I. - Présentation de la zone

La zone de Bédarieux est située dans un site de montagne au nord-ouest du département de l'Hérault⁴. Elle couvre trois cantons : Bédarieux, Saint-Gervais et Olargues. L'étude a porté plus spécifiquement sur les 18 communes pratiquant exclusivement l'agriculture^{5, 6}. N'ont pas été analysées les communes dans lesquelles l'élevage est l'activité dominante. Le milieu naturel de cette zone présente un certain nombre de contraintes physiques et climatiques.

Le relief accidenté abrite trois vallées, la Haute Vallée de l'Orb au nord, la vallée de la Mare au nord-ouest et la Vallée du Jaur à l'ouest. La pluviométrie moyenne annuelle y est élevée (entre 900 et 1 000 mm) mais mal répartie et les températures minimales plus basses que dans le reste du département de l'Hérault.

La population des trois cantons concernés est passée de 22 324 habitants en 1968, à 20 503 habitants en 1982⁷. La densité était de 0,37 habitants/km² en 1982 et la population agricole représentait 11,9% de la population totale. C'est une population relativement âgée dont la moyenne d'âge est de 50 ans. Le solde démographique naturel négatif est légèrement compensé par un solde migratoire positif dû à l'arrivée, depuis une dizaine d'années, d'un certain nombre de jeunes ménages en charge de jeunes enfants. Nous reviendrons sur ce phénomène ultérieurement.

Cette zone a une histoire industrielle en raison de l'existence d'importantes mines de charbon et d'une industrie textile traditionnelle dont l'activité est partiellement arrêtée. C'est ce passé qui explique en grande partie l'évaluation récente de la structure de l'emploi dans la zone, telle que le révèle le *tableau 1* :

Secteur d'activité	1975	1982
Primaire	14,2	11,9
Secondaire (dont B.T.P.)	41 (10,4)	34,8 (13)
Tertiaire	44,7	53,3

Source : *Problématique de l'emploi dans le diagnostic économique*. Charte de la Vallée de l'Orb.

La structure de l'emploi en 1982 se rapproche de celle de la région Languedoc-Roussillon pour l'agriculture, mais reste différente pour les autres secteurs⁸. La situation de l'emploi se caractérise par un chômage important dont le taux (de l'ordre de 14% en 1985) dépasse ceux du département (12,5% en 1981) et de la région Languedoc-Roussillon (11,4% en 1981).

Du point de vue agricole, la vigne est la production dominante puisqu'elle couvre 50% de la Surface Agricole Utile (Oriol Tellier, 1985). Elle est en général pratiquée sur de petites exploitations. La production fruitière (cerise blanche et pomme en particulier) vient ensuite. Quelques rares exploitations cultivent aussi des céréales ou des cultures maraîchères.

II. - Fonctionnement et typologie des exploitations agricoles de la zone

1. Les structures des exploitations agricoles

Les exploitations analysées sont tout d'abord de petite taille, puisque 44% d'entre elles ont moins de 10 hectares. On remarquera aussi dans le *tableau 2* que la répartition par strate de surface est très différente selon les catégories :

Catégorie d'exploitation Strate de SAU (ha)	1		2		3		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
0 - 4	3	5,6	5	23,8	9	56,2	17	18,8
5 - 9	23	43,3	9	42,8	5	31,2	37	41,1
10 - 14	12	22,6	4	19	1	6,2	17	18,8
15 - 19	5	9,4	0		1	6,2	6	6,6
20 et +	10	18,5	3	14,2	0		13	14,4
Total	53	100,0	21	100,0	16	100,0	90	100,0

La répartition des cultures pratiquées, entre la vigne qui couvre entre 72 et 78% de celle de la SAU de l'échantillon, les arbres fruitiers dont la surface représente de 11% à 15% et les autres cultures, est légèrement différente de la SAU de l'ensemble de la zone⁹. Ceci s'explique notamment par le fait que sont incluses dans la SAU totale, d'importantes surfaces de pré, appartenant souvent à des collectivités publiques, qui ne font pas partie à proprement parler des surfaces des exploitations de la zone¹⁰. Il faut remarquer aussi que la surface en arbres fruitiers est assez sensiblement sous-estimée, ceux-ci étant souvent complantés au bord des vignes sur des terres qui sont classées officiellement comme des vignes et considérées comme telles par l'agriculteur lui-même. Les arbres fruitiers tiennent une place importante dans l'agriculture de la zone. Ils sont présents sur 67% des exploitations de l'échantillon, alors que l'on ne trouve que 10% d'entre elles qui cultivent des céréales.

L'analyse de la main-d'œuvre sur ces exploitations qui sont toutes familiales et, pour certaines d'entre elles, pluriactives, a posé de délicats problèmes de quantification. Le premier critère retenu a été le nombre d'actifs participant au processus de travail. Il est en moyenne de 2,38 par exploitant et apparaît sensiblement plus important sur les exploitations de catégories 1 et 2 (respectivement 2,49 et 2,57) que sur celles de la catégorie 3 (2,06 actifs par exploitation).

Le deuxième critère concerne la SAU par UTH¹¹. Le *tableau 3* montre l'extrême variabilité de ce rapport, qu'il faut cependant tempérer par le fait que les deux classes les plus importantes de la catégorie 3 ne concernent qu'une seule exploitation.

Ces différences peuvent s'expliquer en faisant quelques hypothèses. Les exploitations de la catégorie 1 ont une surface par actif relativement faible par rapport aux autres catégories. Cela s'explique sans doute à la fois par leur moindre capacité d'investissement (par rapport à celles de la catégorie 2) et par l'abondance relative de la main-d'œuvre. Par contre, c'est le manque de main-d'œuvre qui explique l'importance du taux dans la catégorie 3. Il faut remarquer aussi que, dans la mesure où la plupart des exploitations ont souvent au maximum un actif à temps plein (c'est le cas des catégories 1 et 2), ou même à temps partiel (c'est le cas de la catégorie 3), le travail des autres personnes vivant sur l'exploitation est relativement important¹², ce qui montre bien le caractère familial de ces systèmes de production.

Catégorie d'exploitation	Classes de SAU				
	0-4	5-9	10-14	15-19	20 et +
1	2,28	5,20	7,68	9,52	13,19
2	2,42	6,10	10,55	-	15,28
3	3,50	8,30	16,66	8,33	

Les exploitations de la zone sont très correctement équipées en **matériel de traction**. Le *tableau 4* montre bien que, si l'on prend comme référence les 5 ch/ha qui apparaissent comme la puissance moyenne dans la catégorie 1, quelle que soit la surface, sauf pour les très petites exploitations, les autres exploitations sont même sensiblement (pour la catégorie 2) et très nettement (pour la catégorie 3) suréquipées.

Catégorie d'exploitation	Classes de SAU				
	0-4	5-9	10-14	15-19	20 et +
1	7,11	4,76	5,71	5,39	4,86
2	11,80	5,63	6,68	-	5,28
3	7,64	7,71	7,00	4,33	-

Les consommations intermédiaires utilisées dans les exploitations de la zone sont également très variables. On voit apparaître cependant des niveaux comparables, qui pourraient être considérés comme des normes pour la zone, comme le montre le *tableau 5*.

en F / ha	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +
Cat 1	2 220	2 730	2 450	1 460	1 780
Cat 2	3 450	2 700	2 640	-	15 800*
Cat 3	3 660	1 760	4 500**	700	-

(*) Moyenne imputable à la présence dans ce groupe d'une exploitation orientée vers une spéculation très intensive (production avicole).

(**) Valeur obtenue pour une seule exploitation.

2. Fonctionnement des exploitations agricoles

Si l'on croise ces différentes variables, on peut déjà, à partir de cette seule approche des structures d'exploitation, caractériser chacune des trois catégories d'exploitation.

Catégorie 1 : les exploitations sont en moyenne plus grandes et n'hésitent pas à acheter, vendre ou louer des terres. Ces transactions restent tout de même limitées, sur un marché qui semble relativement bloqué. Les exploitations de cette catégorie disposent d'une main-d'œuvre familiale abondante. Par contre leur mécanisation est plutôt faible. Elles consacrent environ 74% de leur SAU à la vigne et 13% aux cultures fruitières. Quelques-unes (qui ont une SAU importante) produisent des céréales.

Catégorie 2 : les cultures fruitières ont une importance relative plus grande. La main-d'œuvre familiale est moins disponible et la mécanisation plus importante. Les petites exploitations appartenant à cette catégorie ont des consommations intermédiaires très élevées.

Catégorie 3 : les exploitations sont plus petites (94% d'entre elles ont moins de 10 ha) et se consacrent plutôt à la production viticole. La disponibilité en travail familial est limitée, sans doute compensée par une mécanisation importante pour de petites superficies et une utilisation plus forte des consommations intermédiaires. Par ailleurs, il semblerait que les plus grosses exploitations (15-20 ha) de cette catégorie connaissent un certain nombre de difficultés (Abdel Hakim, Campagne, Desclaux, 1987).

Cette première typologie va maintenant nous permettre de mieux identifier le rôle des revenus extérieurs dans la reproduction des exploitations et des familles. Elle sera en effet aménagée et complétée de manière à mieux faire ressortir la dynamique propre de chacun des groupes que l'on peut identifier à partir de cette typologie de départ.

Elle aura ainsi évolué d'une typologie très structurelle à une différenciation par "groupes de fonctionnement", qui deviendront par la suite des "groupes de stratégies".

III. - Revenus extérieurs et reproduction des exploitations agricoles et des familles

1. Les revenus

Globalement, les revenus extérieurs représentent 29% des revenus totaux des exploitations de l'échantillon. Mais cette valeur moyenne masque des écarts importants entre les catégories d'exploitations et les strates de surface. L'analyse successive des revenus agricoles et des revenus non agricoles nous permettra de les appréhender et de mieux les comprendre.

A. Les revenus agricoles

La première composante de ces revenus est la valeur de la production. On constate dans la zone d'importantes différences entre les catégories d'exploitations et les strates de surface (*tableaux 6 et 7*). Ces résultats s'expliquent à la fois par la nature de la production et par les rendements, comme le montre le *tableau 8*.

Les revenus bruts à l'hectare apparaissent bien ici comme inversement proportionnels à la surface en vigne. Ceci s'explique par le fait que dans les catégories et les strates de surface où la part de la surface en vigne est de moindre importance, elle est complétée par des productions fruitières. Les mêmes résultats apparaissent d'une autre façon quand on mesure la productivité du travail (*tableaux 9 et 10*).

Comme on va le voir, les différences importantes constatées dans le revenu agricole brut, ne se retrouvent que partiellement dans le revenu agricole net, comme le montre le *tableau 11*. Ceci s'explique notamment par l'importance des investissements réalisés dans les cinq dernières années par un nombre important d'exploitations appartenant à la catégorie 2 et par certaines de la catégorie 3. Par contre, la catégorie 1 investit moins, ce qui lui permet d'avoir des revenus nets proches de la catégorie 2, alors que sa production à l'hectare atteint à peine 60% de celle de la catégorie 2. On retrouve ces disparités dans les revenus net par famille et par actif (*tableau 12*).

Ces résultats montrent bien la différence fondamentale qu'il y a entre, d'une part les catégories 1 et 2 qui sont constituées d'exploitations et d'autre part, la catégorie 3 qui est celle des chefs d'exploitation pluriactifs.

Tableau 6 : Valeur de la production marchande par unité de SAU pour chaque catégorie. Moyenne par exploitation.

en F / ha	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Valeur production marchande/SAU	16 200	28 300	14 500	18 700

Tableau 7 : Valeur de la production marchande par unité de SAU pour chaque classe de SAU. Moyenne par exploitation.

en F / ha	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +	Total
Valeur production marchande/SAU	17 000	16 600	26 600	12 600	23 700	18 700

Tableau 8 : Valeur du vin vendu par rapport à la valeur de la production marchande.

%	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +	Total
Cat 1	33	68	76	95	59	70
Cat 2	77	65	45	-	38	61
Cat 3	77	84	88	39	-	78
Total	73	70	70	86	54	70

Tableau 9 : Valeur production marchande par actif par catégorie.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3
Valeur production marchande / actif	99 128	101 166	32 128

Tableau 10 : Valeur production marchande par actif et classe de superficie.

	0 - 1	1 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +
Valeur production marchande / actif	7 006	31 191	70 972	105 140	84 028	252 624

Tableau 11 : Revenu agricole net.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Revenu agricole net / ha	10 600	11 200	7 800	10 200
Revenu agricole net / valeur production marchande	0,65	0,39	0,54	0,54

Tableau 12 : Revenu disponible par famille et par actif.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Revenu disponible / famille	128 700	111 400	33 200	44 000
Revenu disponible / actif	58 000	52 800	17 300	47 100

B. Les revenus non agricoles

Le tableau 13 donne, pour chaque catégorie d'exploitation, les revenus non-agricoles.

On peut confirmer l'hypothèse précédente en montrant la différence importante qui existe entre les trois catégories. Le revenu non-agricole est négligeable en catégorie 1 puisqu'il n'est constitué que de primes ou de pensions. En catégorie 2, il devient important, quoique sensiblement inférieur au revenu agricole. En catégorie 3, il constitue le revenu principal.

Tableau 13 : Revenu non agricole par actif familial et part de celui-ci dans le revenu total, dans chaque catégorie (valeur moyenne).

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Rev. non agricole / actif familial (en F / actif)	2 250	38 000	51 400	19 300
Rev. non agricole / Rev. total (%)	24	46	79	29

Si l'on considère les revenus non-agricoles par classe de superficie on obtient le même type d'indication (tableau 14).

Tableau 14 : Revenu non agricole par actif familial pour chaque classe de SAU (valeur moyenne).						
	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +	Total
Rev. non agricole / actif familial (en F / actif)	55 900	15 700	12 000	indéterm. (*)	13 700	19 400

(*) Les résultats de cette classe de SAU n'ont pas pu être pris en compte en raison de leur caractère très approximatif.

Il faut cependant noter que la nature même de ces revenus non-agricoles est relativement spécifique. Il s'agit, la plupart du temps, en effet, des salaires des épouses ou de proches parents (catégorie 2) et du salaire du chef d'exploitation pluriactif (catégorie 3). On trouve aussi des revenus issus d'activités touristiques (hôtellerie, gîtes ruraux, etc.) ou commerciales.

C. Les revenus totaux

Les tableaux de synthèse 15 et 16 montrent la composition des revenus nets totaux par catégorie et par classe de superficie.

Tableau 15 : Revenu net total et revenu net total par actif familial pour chaque catégorie (valeur moyenne).				
Revenus (valeurs annuelles)	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Revenu net total / famille	124 000	174 000	158 000	152 000
Revenu net total / actif	60 300	82 500	65 300	66 400

Tableau 16 : Revenu net total et revenu net total par actif familial pour chaque classe de SAU (valeur moyenne).						
	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +	Total
Revenu net total / famille	121 500	119 000	126 000	139 000	278 000 (*)	150 000
Revenu net total / actif	60 700	60 300	77 500	51 800	113 400 (*)	66 400

(*) L'exploitation ayant des résultats exceptionnels est comprise dans ces moyennes.

Il est frappant de constater le peu d'écart qui existe finalement entre les revenus. Si on les considère par actif, on constate qu'ils ne s'écartent que de 20% par rapport à la moyenne, s'étalant d'environ 5000 F/mois et par actif, pour les revenus moyens inférieurs (catégorie 1), à 6800 F/mois et par actif pour les revenus moyens supérieurs (catégorie 2).

Cette relative homogénéité se retrouve dans la répartition des revenus par classe de surface, si l'on enlève la catégorie des plus de 20 ha dont les résultats sont faussés par la présence d'une exploitation très atypique. On voit cependant apparaître une particularité qui se confirmera dans l'analyse de la stratégie des exploitants : les résultats relativement élevés de la strate de 10-14 ha et ceux, très médiocres, de la classe des 15-20 ha. Il semble bien que ces différences ne soient pas le fait du hasard et correspondent bien (d'après les conseillers agricoles et responsables professionnels de la zone) à des classes de surfaces favorables dans le premier cas et défavorables dans le second, en raison probablement d'économies d'échelle propres à la viticulture dont il n'a pas été possible de déterminer la nature. En tout état de cause, le revenu moyen par actif représentait, au moment de l'enquête, 1,5 fois le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti).

La fonction que jouent les revenus extérieurs apparaît très différente selon la strate de surface. Si l'on rapproche en effet les résultats économiques de ces exploitations en croisant les catégories et les strates de surfaces, on voit apparaître cinq groupes d'exploitation qui se distinguent à la fois par leur mode de fonctionnement, leurs résultats économiques et leurs niveaux de revenus (*tableau 17*).

Tableau 17 : Classement des exploitations agricoles en 5 groupes de fonctionnement.

Classes de SAU	Exploitation à revenu purement agricole - Cat 1	Exploitation avec revenu extérieur - Cat 2	Exploitation dont le chef est un double-actif - Cat 3
0 - 4 ha	1	2	3
5 - 9 ha			
10 - 14 ha	4	5	
15 - 19 ha			
20 ha et plus			

Les cinq modes de fonctionnement ont les caractéristiques suivantes :

Fonctionnement du groupe 1 : ces exploitants à temps plein ne disposent d'aucun revenu extérieur et cultivent moins de 15 ha. La main-d'œuvre est importante sur l'exploitation, le recours aux consommations intermédiaires et à la mécanisation restreints. La superficie du verger diminue lorsque la SAU totale de l'exploitation augmente. Par ailleurs, les exploitants font preuve d'une technicité élevée au vu des rendements à l'hectare et de leurs résultats économiques. Toutefois, leur revenu net total par actif familial est médiocre comparé à l'ensemble des autres exploitations. Enfin, l'une des caractéristiques de ce groupe, qui ne met pas en question son homogénéité, est l'existence d'écarts importants entre les revenus.

Fonctionnement du groupe 2 : pour des SAU inférieures à 15 ha, ces exploitations bénéficient d'un revenu extérieur. Leur équipement est important et les consommations intermédiaires d'un niveau élevé en moyenne. La superficie du verger augmente avec la SAU. Avec des prélèvements et des investissements élevés, les exploitants de ce groupe obtiennent des produits bruts et des revenus élevés.

Fonctionnement du groupe 3 : ce groupe rassemble les chefs d'exploitation "doubles-actifs", qui cultivent des superficies relativement réduites (- de 10 ha), essentiellement consacrées à la vigne. Les exploitations sont très équipées, mais disposent de peu de main-d'œuvre. Les consommations intermédiaires sont variables, généralement élevées. Par contre, les rendements obtenus et les revenus agricoles nets sont faibles.

Fonctionnement du groupe 4 : les exploitants de ce groupe sont des viticulteurs qui disposent de 15 à 20 ha de SAU et dont les exploitations ne bénéficient pas de ressources extérieures. Les consommations intermédiaires à l'hectare sont très faibles pour des rendements moyens. Les performances économiques de ces exploitations sont également très moyennes : produit brut à l'hectare, revenu agricole net à l'hectare et revenu net total par actif faibles.

Fonctionnement du groupe 5 : ces exploitations ont plus de 20 ha. Elles sont beaucoup moins orientées vers la production viticole que l'ensemble des autres exploitations. Leurs productions sont diversifiées : fruits, céréales, etc. Avec des investissements élevés, elles obtiennent un produit brut élevé et un revenu net total également élevé.

Les exploitations des catégories 1 et 2 sont réunies dans ce groupe. Leur chef est exploitant à temps plein, mais elles disposent parfois d'un revenu extérieur. La sécurité résultant de ce revenu extérieur ne semble pas influencer sur le fonctionnement des exploitations de SAU supérieure à 20 ha. Cette constatation ne reflète peut-être pas la réalité, mais rappelle les limites de notre échantillon (3 exploitations de plus de 20 ha appartiennent à la catégorie 2, dont l'une a été exclue à plusieurs reprises de nos commentaires) (Abdel Hakim, Campagne, Desclaux, 1987).

2. Revenus extérieurs et reproduction des exploitations agricoles et des familles : approche théorique et méthodologique

Avant de tenter de mieux préciser le rôle de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans la reproduction des familles agricoles et de l'agriculture de la zone, il convient sans doute de s'interroger sur la signification même de ce concept de reproduction lorsqu'on l'applique à cette situation agricole. Cette interrogation comprend à la fois un volet économique et un volet plus centré sur les structures sociales.

A. La reproduction des exploitations agricoles en Languedoc

Que signifie, dans cette zone, la reproduction économique et sociale des exploitations agricoles ? Cette première question nous renvoie d'abord à l'échelle de temps et ensuite à un problème de contenu.

L'échelle de temps tout d'abord doit être prise en compte pour pouvoir décider à quel horizon temporel on doit s'interroger sur la capacité et le mode de reproduction des exploitations. Il semble bien que, pour pouvoir comprendre comment et pourquoi certaines exploitations se développent, se maintiennent sans changement ou disparaissent actuellement, il soit nécessaire de s'interroger, pour chaque exploitation, sur son fonctionnement et sa reproduction passés, présents et à venir. Cette démarche est en effet rendue nécessaire par le fait que le processus de production agricole et le mode de reproduction des exploitations sont en perpétuelle mutation.

Si l'on considère en effet les exploitations viticoles familiales du Languedoc-Roussillon, on constate par exemple que, depuis la deuxième guerre mondiale, la norme technique de surface est passée de 3 ha à 12 ha par actif permanent. Ces modifications ont été provoquées successivement par le passage de la culture attelée au tracteur, par l'introduction du désherbage chimique et l'abandon du labour, par la généralisation des traitements avec des appareils portés, par l'apparition du prétaillage, etc. Chacune de ces mutations pourrait correspondre à une période historique qui a vu ainsi passer les exploitations agricoles d'un processus technique à un autre. Ce passage permettait d'assurer, dans la période suivante, la reproduction des exploitations, compte tenu des conditions économiques nouvelles dont il était porteur. Le seul point commun qu'ont eu ces mutations, c'est qu'elles visaient toutes à augmenter la productivité du travail.

En maximisant la productivité de son travail, l'agriculteur se met dans la situation optimum qui doit lui permettre de disposer d'une production dont la valeur assurera à la fois la reproduction de son capital et de son travail¹³.

Mais, dans la pratique, l'agriculteur est contraint d'affecter d'abord au capital la valeur nécessaire à sa production. La rémunération de son travail représente donc un solde provenant de la différence entre la valeur de la production et l'ensemble des coûts de capital. Restera alors à savoir si ce solde lui permet de reproduire le travail fourni sur l'exploitation -ce qui nous renvoie au problème de la reproduction des familles. Mais, avant de traiter cette question, il faut remarquer que la maximisation de la productivité du travail (c'est-à-dire du rapport entre la valeur de la production et le temps de travail qui est nécessaire pour qu'elle apparaisse) suppose que l'on maximise la valeur de la production tout en minimisant le travail. Cette question renvoie alors à celle du mode de reproduction sociale des unités de production, c'est-à-dire à l'organisation générale du travail sur les exploitations. Or, on constate dans l'agriculture française, et particulièrement dans l'agriculture languedocienne, que cette organisation se réalise selon plusieurs "modèles" :

- celui de l'exploitation à deux UTH familiales (le père et le fils ou, plus rarement dans le Languedoc, le mari et l'épouse) ;
- celui de l'exploitation dont la force de travail est composée d'une UTH permanente et de 0,5 à 1,5 UTH à temps partiel ;
- celui de l'exploitation disposant de moins d'une UTH permanente (pluriactivité).

En viticulture, l'évolution sans doute fondamentale des 30 dernières années n'a pas été l'apparition de la catégorie 3 (chefs d'exploitation pluriactifs), mais la diminution progressive de la catégorie 1 (Martin, Pech, 1984). Comme on le verra par la suite, dans la zone de Bédarieux, c'est la catégorie 2 (1 UTH permanente à laquelle s'ajoutent plusieurs fractions d'UTH), qui s'est le plus développée grâce justement aux revenus extérieurs dont elle peut disposer. Ceci est dû, bien entendu, au grand nombre d'exploitations sans succession mais sans doute aussi à un phénomène plus fondamental qui, justement, relève de la reproduction sociale des exploitations agricoles. Quand une UTH est permanente, son coût de reproduction est sensiblement plus élevé que la somme des coûts de travail correspondant aux différentes opérations culturales qu'il va réaliser. En effet, d'une part, en tant qu'UTH familiale, il souhaite accéder à un niveau de revenu plus élevé que celui qui correspondrait à la même rémunération du travail à effectuer qui est celle d'un ouvrier agricole¹⁴. D'autre part, son revenu doit intégrer aussi les temps morts de l'exploitation qui sont utilisés en général pour sa gestion interne et externe (organisations professionnelles, etc.).

Or, ces derniers travaux ne sont pas directement productifs et ils pèsent donc sur les résultats de l'exploitation. Ce constat, effectué par beaucoup d'agriculteurs, a abouti le plus souvent, à tenter de ne garder qu'une UTH permanente sur l'exploitation, puisque cela semblait être la seule solution compatible avec le niveau de productivité du travail nécessaire pour pouvoir rémunérer celui-ci au niveau recherché (1,5 SMIG). Les autres actifs travailleraient donc à temps partiel tant que les résultats économiques de l'exploitation ne permettraient pas d'atteindre une rémunération du travail suffisante. Ce dernier point ne peut être avancé qu'à titre d'hypothèse et réclamerait donc une analyse complémentaire.

B. La reproduction des familles agricoles en Languedoc

L'analyse approfondie du mode de reproduction des familles aurait demandé une étude plus sociologique portant notamment sur les nouveaux rapports sociaux qui apparaissent avec les revenus extérieurs et les idéologies correspondantes. Celle-ci n'a pas pu être encore réalisée. On est donc contraint de raisonner seulement sur le niveau, la structure et l'utilisation des revenus. Cette approche permet cependant d'apporter des éléments précieux pour la compréhension du rôle de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans la reproduction des familles.

En effet, le niveau de revenu moyen (1,5 SMIG) permet d'avancer une autre hypothèse qui concerne notamment le mode de consommation et le niveau social des besoins.

Sans vouloir reprendre ici des développements exposés ailleurs (Abdel Hakim, Campagne, 1987), on peut cependant avancer que ce qui caractérise l'agriculture de la zone de Bédarieux est une volonté d'homogénéisation sociale par l'adhésion au mode de consommation dominant. On sait en effet que cette adhésion a constitué une des principales mutations de l'agriculture française depuis la deuxième guerre mondiale (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

Pour parvenir à y adhérer, l'agriculteur doit disposer d'un certain niveau de revenu (toujours 1,5 SMIG) qui ne peut pas être atteint par les exploitations disposant de trop petites surfaces ou pratiquant des spéculations ne procurant pas une production marchande d'une valeur suffisante. Les exploitants qui les dirigent sont donc contraints, soit de changer d'activité principale (dans la catégorie 3), soit d'ajouter à leur revenu agricole un revenu familial extérieur (catégorie 2).

Ce niveau de revenu constituerait donc en quelque sorte une norme sociale qui, si elle n'est pas codifiée au niveau de la société, se traduit cependant par l'accès à un certain nombre de biens de consommation individuels et collectifs. Cet accès est perçu comme indispensable pour pouvoir vivre dans la société dans laquelle on se trouve.

Il apparaît en effet assez contraignant pour justifier soit de quitter l'exploitation (comme c'est le cas du fils d'une exploitation aux résultats insuffisants), soit de changer de métier en restant sur place (pluriactifs). Ce sont du moins les deux alternatives dont disposaient les fils d'agriculteurs jusqu'à ces dernières années. L'agriculture à revenus extérieurs est venue en apporter une troisième.

En effet : celle-ci apparaît lorsque la valeur de la production agricole est insuffisante pour reproduire à la fois la force de travail de l'exploitation et son capital. Quand nous disons reproduire, il faut comprendre que ce terme n'implique pas reproduction à l'identique, bien au contraire. En effet, tout ce qui précède a tenté de montrer que la dynamique de la satisfaction des besoins et donc les revenus nets d'une part, et celle de l'accumulation de capital productif sur l'exploitation d'autre part, réclamaient une augmentation permanente de la valeur de la production. Celle-ci sera affectée à l'élargissement de la reproduction de ces deux éléments. Si elle est insuffisante, il faudra alors recourir aux revenus extérieurs, qui deviendront alors le seul moyen de maintenir sa dynamique (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

Il est donc extrêmement important de bien distinguer la reproduction de l'exploitation et la reproduction des familles. Il y a en effet une sorte de décalage entre les deux reproductions qui font que les modes de reproduction (rétrécissement, maintien, développement) ne coïncident pas nécessairement. Il peut y avoir ainsi maintien de l'exploitation et régression des revenus et développement de l'exploitation avec maintien des revenus.

Pour pouvoir mieux saisir ces différents phénomènes, il semble nécessaire de revenir à la zone de Bédarieux en montrant quel est l'avenir des exploitations étudiées, c'est-à-dire quel est leur mode de reproduction futur probable, à partir des éléments dont nous disposons.

3. Revenus extérieurs, reproduction et avenir des exploitations et des familles à Bédarieux.

Il s'agit donc de tenter de déterminer, à partir d'un certain nombre de critères, quelles sont les exploitations qui vont se développer, quelles sont celles qui vont se maintenir et quelles sont celles qui doivent, dans les années à venir, disparaître. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur trois groupes de critères dont les deux premiers renvoient au mode de reproduction des exploitations et le troisième à celui des familles :

- la perception de cet avenir par les agriculteurs et donc la volonté implicite qu'ils ont ou non de le réaliser ;
- leurs projets concrets ;
- l'avenir démographique des exploitations.

A. La perception de l'avenir

Un exploitant sur cinq envisage la disparition de son exploitation dans les cinq ans qui viennent, soit en la vendant, soit en l'abandonnant, soit en réduisant, c'est-à-dire en supprimant à terme le processus de production¹⁵.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Développement	32	62	19	37
Maintien dans l'état actuel	45	28	56	43
Vente	6	5	6	6
Réduction	6	0	0	3
Abandon	11	5	19	11
	} 23	} 10	} 25	} 20
Total	100	100	100	100

On voit clairement que cette attitude n'est pas homogène selon les catégories d'exploitation, la catégorie 2 comptant un nombre relatif nettement inférieur aux autres catégories. Cette différence s'accroît encore si l'on considère les deux autres attitudes, maintien et développement. En effet, alors qu'il n'y a qu'un tiers des exploitations de la catégorie 1 et 1/5ème de celles de la catégorie 3 qui veulent se développer, on constate que deux exploitations sur trois de la catégorie 2 envisagent de le faire.

	0 - 4 ha	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 et +	Total
Développement	12	34	44	33	69	37
Maintien	76	37	44	50	15	43
Vente	0	13	0	0	0	6
Réduction	0	6	0	0	8	3
Abandon	12	10	12	17	8	11
	} 12	} 29	} 12	} 17	} 16	} 20

On retrouve également des différences importantes entre les strates de surface. Les trois ou quatre petites exploitations qui comptent seulement se maintenir, ont des activités d'appoint (pluriactivité) ou des revenus d'appoint (catégorie 1 avec pension ou retraite agricole, etc.). A l'opposé, les grandes exploitations sont celles qui sont le plus destinées à se développer.

On retrouve, entre ces deux strates, les particularités déjà observées, à savoir le dynamisme et les bons résultats économiques de la strate 10-14 ha qui incitent 44% des exploitants à vouloir se développer, alors que, pour la strate suivante, il n'y en a plus qu'une sur trois.

Si l'on analyse maintenant comment se classent les perceptions des exploitants en fonction de leur âge, on comprend plus clairement encore les différences qui peuvent exister dans cette zone.

Tableau 20 : Avenir des exploitations défini dans chaque classe d'âge (en pourcentage).

	0-25 ans	25-30	30-40	40-50	50-60	60-70	Total
Développement	0	0	28	36	50	64	43
Maintien	0	0	0	0	9	9	6
Vente	100(*)	100(**)	72	64	18	0	37
Réduction	0	0	0	0	5	9	3
Abandon	0	0	0	0	18	18	11
Total	100	100	100	100	100	100	100

(*) 1 individu

(**) 2 individus

Tableau 21 : Avenir des exploitations par surface et groupe de fonctionnement.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3
0 - 5 ha	1 Abandon	2	3 Abandon
5 - 10 ha	Maintien Réduction Vente	Développement	Maintien
10 - 15 ha	Développement		
15 - 20 ha	4 Abandon		
20 ha et plus	5 Réduction	Développement	

Si l'on prend maintenant les cinq groupes de fonctionnement qui étaient apparus après l'analyse des résultats économiques des exploitations, on constate une certaine cohérence avec les intentions des exploitations. Les groupes 1 et 3 sont destinés soit à se maintenir, soit à disparaître, excepté pour la strate des 10-14 ha du groupe 1. Le groupe 4 est appelé à disparaître tandis que les groupes 2 et 5 souhaitent se développer.

B. Les projets concrets des exploitants

Ils sont de plusieurs types : achat de foncier, plantations de vignes et d'autres fruitiers, investissements divers sur l'exploitation.

a) Les intentions foncières

Elles représentent une certaine volonté de mobilité puisque plus de la moitié des exploitants compte modifier sa structure foncière (tableau 22).

Tableau 22 : Intentions foncières des exploitants dans chaque catégorie - comptage des exploitations.				
	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Intention d'achat	13	7	1	21
d'acquisition en FVI (faire-valoir indirect)	2	4	0	6
de vente	3	2	1	6
de cession en FVI	5	0	0	5
de cession à famille	7	3	1	1
d'abandon (*)	oui	oui	oui	-
Total	30	16	3	49

(*) Résultats peu cohérents et donc retirés du total - mais, dans les trois catégories, des intentions d'abandon ont été exprimées.

Les intentions foncières ne portent, en effet, que sur des petites surfaces puisque, en les cumulant, on atteint à peine 100 ha, soit 2% de la SAU des exploitations de l'échantillon, qui représenteraient, en quelque sorte, le marché foncier potentiel au niveau des exploitations elles-mêmes. Sur ces 100 ha, 33 ha concernent des intentions d'acquisition et 67 ha des intentions de cession ou d'abandon.

b) Les intentions de plantations

Elles sont relativement nombreuses (*tableau 23*) et portent en général sur des petites surfaces (*tableau 24*).

c) Les autres projets d'investissements (commercialisation, matériel, etc.)

Ils concernent 30% des exploitations avec une tendance plus forte dans les catégories 1 et 2 que dans la catégorie 3.

C. L'avenir démographique des exploitations

On le mesure par une combinaison entre l'âge de l'exploitant et la présence ou non d'un autre actif familial homme permanent sur l'exploitation (fils ou neveu susceptible de prendre la relève) (*tableau 25*).

Si nous considérons que la relève n'est pas assurée lorsqu'il n'y a qu'un actif familial homme sur les exploitations dont le chef de famille a plus de 40 ans, 58% de notre échantillon a un avenir à plus ou moins long terme, incertain. Cela est particulièrement vrai dans la catégorie 3 (64% des exploitations) et, à un degré moindre, dans la catégorie 1 (62% des exploitations). Par contre, en catégorie 2, la majorité des exploitations semble avoir une relève assurée (38% se trouvent dans le cas contraire).

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Total
Plantations en vignes	24	10	3	37
Plantations en arbres fruitiers	7	4	3	14
Total	31	14	6	51

	0 - 5 ha	5 - 10	10 - 15	15 - 20	20 et +	Total
Plantations en vignes	0	2,97	10,26	1,50	24,80	39,53
Plantations en arbres fruitiers	0,33	2,00	0,51	5,88	6,00	14,72
Total	0,33	4,97	10,77	7,38	30,80	54,25

Nombre d'exploitations	Cat 1		Cat 2		Cat 3		Total	
< 40 ans	11		8		2		21	
	%		%		%		%	
40 < < 60 ans avec au moins 2 UTH	13	31	8	62	3	22	24	35
40 < < 60 ans avec 1 UTH	21	50	4	31	9	64	34	49
> 60 ans avec au moins 2 UTH	3	7	0	0	2	14	5	7
> 60 ans avec 1 UTH	5	12	1	7	0	0	6	9
Total	53	100	21	100	16	100	90	100

D. Synthèse : revenus extérieurs et reproduction des exploitations

Si l'on ajoute maintenant les trois critères précédents à notre classification en cinq groupes, on obtient les résultats suivants synthétisés *tableau 26*.

	Cat 1	Cat 2	Cat 3
0 - 4 ha	1 Maintien ou Développement	2 Développement	3 Maintien ou Abandon
5 - 9 ha	Investissements Plantation fruitiers Achat de foncier	Investissements Plantation fruitiers Achat de foncier	
10 - 14 ha	Plantation vigne	Plantation vigne	
15 - 19 ha	4 Maintien ou Abandon Investissements Plantation fruitiers		
20 ha et plus	5 Développement Investissements Plantations vigne et fruitiers		

Ce sont les groupes qui ont un revenu agricole net à l'hectare élevé, qui manifestent la volonté de développer leurs exploitations. Les projets de plantations donnent des indications sur les moyens qu'ils vont utiliser. Ce sont les exploitations de 10 à 14 ha et de plus de 20 ha, qui envisagent des plantations de vignes, et les exploitations de 5 à 9 ha et de plus de 15 ha qui envisagent des plantations de fruits.

Il semble que les fruits représentent un recours pour les exploitants qui ont des difficultés ou des rendements médiocres, recours qui devrait leur permettre d'augmenter leurs revenus. La vigne est plantée par les exploitants dont nous avons constaté la réussite économique et la volonté de développement. Ce sont eux également qui évoquent des projets de commercialisation. Ce choix, fait par les exploitants "novateurs" pourrait être un indicateur de tendance de l'évolution de l'agriculture de la petite région, qui, en conservant sa diversité, s'oriente à nouveau vers la production viticole.

De ces premiers résultats, il ressort aussi que la production fruitière pourrait être considérée comme un élément de dynamisme de l'agriculture de la petite région.

Si la production fruitière permet aux exploitants d'augmenter leurs revenus, c'est également une production "à risque" dont les résultats ne sont pas garantis d'une année sur l'autre. Cela est dû à la culture elle-même et aux conditions de marché, beaucoup moins organisé que le marché du vin.

La viticulture apporte en comparaison une certaine sécurité venant s'ajouter à son caractère très traditionnel dans la région. C'est sans doute pourquoi les double-actifs se consacrent plutôt à la production du vin. La catégorie 2, qui dispose d'un revenu extérieur assuré, peut prendre des risques sans

conséquences catastrophiques pour le revenu total de l'exploitation. C'est le cas également des grosses exploitations de plus de 20 ha qui ont diversifié leurs productions. Les mauvais résultats de l'une peuvent être compensés par les bons résultats de l'autre (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

Cette analyse montre bien la fonction spécifique que jouent les revenus extérieurs dans la reproduction des exploitations. Pour maintenir une activité agricole rémunératrice, il faut, dans la zone de Bédarieux, investir et diversifier la production. Cela comporte des risques et réclame une importante capacité de fonctionnement. L'agriculture elle-même (catégorie 1) ne peut à la fois cumuler les risques techniques et les risques financiers qui, pourtant, à terme, la rendrait plus productive. Par contre, les revenus extérieurs peuvent permettre à des exploitants jeunes de s'orienter dans cette direction, puisque ceux-ci leur donnent une capacité financière supérieure et limitent les risques qu'ils prennent, leur propre reproduction étant assurée de toute façon par ces revenus extérieurs.

IV. - L'environnement des exploitations agricoles de la zone

L'agriculture de la zone de Bédarieux dont nous venons de donner les principales caractéristiques, est située dans un environnement local, national et international particulier. Sa description rapide va sans doute permettre de mieux comprendre pourquoi les exploitations agricoles de la zone fonctionnent et se transforment de cette façon-là et pas autrement.

1. L'environnement local

La zone de Bédarieux bénéficie, comme toutes les zones de ce type, d'une assistance technique agricole assurée par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Elle possède également un réseau bancaire très dense dans lequel le Crédit Agricole joue un rôle privilégié. Une attention particulière doit être portée aux structures de commercialisation qui jouent -et joueront certainement- un rôle important dans l'avenir de la zone.

Trois coopératives, deux sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA)¹⁶, interviennent dans la zone. De création relativement récente, elles comprennent un nombre d'adhérents très variable. Le volume traité par ces structures et leur chiffre d'affaires est également très variable. Le *tableau 27* rassemble les données principales concernant les structures de commercialisation de la zone :

	Coopératives			SICA	
	Hérépian	Le Bousquet d'Orb	Bédarieux	Valjaur	Lacaux
Année de création	1939	1967	1969	1969	1965
Nbre d'adhérents	633	480	27	169	1300
Volume traité	65 000 hl	40 000 hl	14 000 hl	25 000 hl	4 055 t
Chiffre d'affaires 1985	-	-	-	-	9,188 millions F

Les agriculteurs de l'échantillon font, en majorité, partie de ces structures (83% d'entre eux adhèrent à une coopérative et 77% à une des SICA). La seule remarque à faire concerne l'adhésion aux SICA qui ne concerne que 50% des agriculteurs de la catégorie 3, vraisemblablement en raison du type de production

qu'ils pratiquent (plus orientés vers le vin de consommation courante que vers les fruits et le vin de qualité). Les agriculteurs sont en général satisfaits de ces structures puisque 85% d'entre eux déclarent ne pas avoir de problème de commercialisation ni pour les fruits ni pour le vin et que 89% d'entre eux disent être très (48%) ou moyennement (41%) satisfaits des structures de commercialisation.

2. L'environnement régional, national et international

Cet environnement joue un rôle différent sur la production viticole et la production fruitière.

A. L'environnement de la production viticole de la zone

La zone appartient à l'un des trois grands départements viticoles du Midi de la France. C'est ce département qui a connu, depuis 15 ans, la plus forte diminution de la production (*tableau 28*).

	Hérault	Aude	Gard	Total
1968	160 036	119 603	84 798	364 437
1980	143 200	114 800	80 600	338 600

Sources : d'après RGA, (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

Mais cette baisse ne s'est pas accompagnée, entre 1970 et 1979, comme on aurait pu le souhaiter, d'une transformation importante du vignoble puisque celui-ci reste encore très dominé, en 1979, par les vins de table. Aujourd'hui sans doute, des données plus récentes sur les surfaces et les productions montreraient que l'évolution s'est poursuivie sans avoir pu pour autant faire diminuer suffisamment le poids relatif des vins de table.

Cette diminution est pourtant ce qui permettrait d'accompagner l'évolution de la demande qui se caractérise par une forte hausse de la consommation nationale des Appellation d'Origine Contrôlée (AOC, vins de qualité) (multipliée par deux en 20 ans) et une baisse conséquente des Vins de Consommation Courante (VCC) (-40% pour la même période).

B. L'environnement de la production fruitière de la zone

Si l'on s'en tient aux deux principales productions (pommes, cerises), on constate qu'elles sont dans une situation internationale d'expansion de la production. La CEE (à 10) est en effet passée de 5,073 millions de pommes en 1981, à 7,333 millions en 1984, et la production de cerises a évolué de 395 000 t. à 600 000 t. pendant la même période. La consommation n'augmentant pas au même rythme, la pomme a fait l'objet de "retraits" du marché¹⁷ qui atteignaient, pour la campagne 1978-79, 379 000 t. Quant à la cerise, elle subit d'importantes fluctuations de production dues principalement aux aléas climatiques. Une partie de la production de la zone, qui s'est spécialisée dans la production de cerises blanches pour la transformation, est livrée aux industries agro-alimentaires régionales.

La production agricole de Bédarieux se place donc sur trois marchés présentant des traits communs :

- absence de souplesse de l'offre due au caractère pérenne des cultures ;
- grande variabilité de l'offre due surtout aux conditions climatiques et à l'alternance (surtout dans le cas des pommes) ;
- saturation fréquente des marchés.

Ces marchés sont réglementés dans le cadre de la politique agricole commune mise en œuvre par les pays de la CEE.

V. - Conclusion :

les revenus extérieurs donnent-ils un avenir à l'agriculture de Bédarieux ?

L'analyse de l'agriculture de Bédarieux fait donc ressortir deux constats importants :

□ *le premier* concerne le fonctionnement et l'avenir des exploitations agricoles. Il est clair en effet que seules deux catégories d'exploitations peuvent espérer se maintenir en tant que telles dans cette zone : celles qui ont plus de 20 ha et celles qui ont des revenus extérieurs. Ces dernières étant par ailleurs beaucoup plus nombreuses que les autres, on peut donc avancer que les revenus extérieurs vont jouer un rôle prépondérant dans la reproduction de l'agriculture de Bédarieux.

□ *le deuxième* constat concerne le rôle que joue le modèle de consommation dominant dans la structure de la consommation des familles et donc dans le niveau de revenus qu'elles vont chercher à obtenir. Il est clair que, dans une zone comme Bédarieux les agriculteurs les plus jeunes (moins de 40 ans) ou les fils des autres agriculteurs, ne continueront de pratiquer ce métier que s'il leur procure un revenu minimum. L'enquête a permis de l'évaluer à hauteur d'environ 1,5 SMIG.

Si l'on rapproche ces deux constats, on comprend bien le rôle inéluctable et structurel que jouent et joueront les revenus extérieurs dans la reproduction de l'agriculture de la zone. Il n'y aura donc d'agriculture qu'avec des revenus extérieurs. Peut-on alors être assuré qu'il y aura effectivement une agriculture à Bédarieux dans l'avenir ?

La réponse à cette question est partiellement donnée dans une analyse faite par ailleurs (Abdel Hakim, Campagne, 1987), qu'il a paru utile de reproduire ici à titre de conclusion. Comme on va le voir, elle comporte plus de questions que de réponses définitives :

Reste malgré tout une question fondamentale à laquelle le sociologue pourrait mieux répondre que l'économiste : tout ceci ne peut être vrai que s'il reste des agriculteurs pour se prêter à ce jeu-là. Pourquoi donc des jeunes et des moins jeunes, dont le dynamisme n'est plus à démontrer, acceptent-ils de faire fonctionner une agriculture qui ne peut plus reproduire leur force de travail et celle de leur famille ? La "prospérité" apparente de cette agriculture fait-elle espérer que l'effort demandé n'est que temporaire et qu'il s'agit d'une situation plus conjoncturelle que structurelle ? Il est difficile de le croire, surtout lorsque l'on connaît le poids que joue le foncier dans la difficulté de l'agriculture à reproduire à la fois le capital et le travail.

Y a-t-il une autre raison ? La sauvegarde à tout prix d'un patrimoine, qui avait partiellement disparu au moment des grands flux d'exode, mais qui semblait expliquer en partie l'apparition de l'agriculture à temps partiel, a-t-elle un rôle important à jouer dans l'explication de cette situation ? Faut-il aussi considérer que le maintien à tout prix d'une agriculture permet aux membres de la famille qui ne sont pas des agriculteurs à temps plein, de pratiquer l'agriculture à temps partiel, en profitant des commodités que représente le maintien d'une exploitation, dans la famille, du point de vue des moyens de production et même du travail ? Beaucoup de ces questions ne trouveront de réponse qu'avec des études plus approfondies de ce phénomène (Brun, 1987).

Elles devront être incluses dans les différentes approches qui doivent être mises en chantier de ce phénomène, dont la spécificité n'est peut-être pas encore tout à fait apparue, mais que l'analyse collective qui en a été faite ici permet sans doute de mieux cerner".

Enfin, la pluriactivité et l'agriculture à revenus extérieurs n'apportent-elles pas une réponse originale à la contradiction, apparemment sans résolution possible, que connaît l'agriculture européenne, entre la surproduction agricole et le chômage non agricole. C'est la question que se posent certaines recherches actuelles et que l'on peut résumer par le texte ci-dessous :

« La question posée comprend deux aspects : la surproduction agricole et le chômage qui sont les deux branches de la tenaille. C'est bien l'existence simultanée de marchés agricoles saturés et du chômage qui

pose problème. En l'absence de chômage on pourrait chercher à résoudre le problème de la surproduction par la mobilité des travailleurs vers les autres branches de l'économie. En l'absence d'une saturation des marchés on pourrait envisager de maintenir une population agricole nombreuse produisant davantage et se partageant un revenu agricole croissant.

Les pistes évoquées ci-dessus tendent à contourner ou à résoudre les problèmes de la production agricole sans égard particulier pour les questions du chômage.

L'intérêt porté aux différentes formes de pluriactivité tient à ce qu'elles semblent susceptibles d'avoir un effet sur les deux branches de la tenaille » (Brun, 1987).

Notes

- 1 « Celle-ci peut, en effet être le fait d'un ancien agriculteur à temps plein qui a dû chercher un emploi à temps plein en dehors de l'agriculture. Ce même type d'agriculteur peut aussi travailler à temps partiel en dehors de son exploitation sur laquelle il travaillera donc aussi à temps partiel. Enfin, on rencontre aussi des non-agriculteurs qui, pour des raisons diverses, vont acheter ou louer des terres qu'ils vont exploiter directement pendant le temps que leur laisse leur activité principale » (Abdel Hakim, Campagne, 1987).
- 2 L'ensemble des informations et analyses exposées ci-dessous sont tirées du rapport d'étude intitulé : Abdel Hakim (T.), Campagne (P.), 1987.- *Reproduction des exploitations agricoles et avenir de l'agriculture dans la zone de Bédarieux*.- Montpellier : CIHEAM.
- 3 Sur les 1 171 exploitations recensées par le RGA.
- 4 Cf. Carte page précédente.
- 5 Pour la description générale de la zone, on s'est inspiré largement de : Oriol Tellier (P.), 1985.- *Les systèmes d'exploitation dans la région de Bédarieux*.- Montpellier : INRA-ENSA (Série Notes et Doc. n° 68).
- 6 Les 18 communes sont les suivantes : Colombières, Mons-la-Trivaille, Saint-Julien, Pézènes, Le Bousquet d'Orb, Dio-et-Valquières, Bédarieux, Lamalou, Le Poujol, Taussac, Villemagne, Olargues, Le Pradal, La Tour-sur-Orb, Saint-Etienne, Saint-Gervais, Les Aires, Hérépian.
- 7 Cf. recensements de la population de 1968 et 1982.
- 8 En 1982, dans le Languedoc-Roussillon, l'emploi se répartissait en 11,4% pour le secteur primaire, 26,12% pour le secteur secondaire, 62,4% pour le tertiaire.
- 9 La zone compte un peu plus de 50% de la SAU en vignes, les vergers n'atteignant pas tout à fait 7%, alors que la surface toujours en herbe dépasse 30%.
- 10 D'autant plus que l'on a exclu de l'échantillon les exploitations pratiquant l'élevage.
- 11 UTH : Unité de Travail Humain : correspond au travail d'un homme adulte pendant 300 jours par an.
- 12 Puisqu'il dépasse toujours largement 1 UTH par exploitation (Abdel Hakim, Campagne, Desclaux, 1987).
- 13 Ces affirmations demanderaient des développements théoriques beaucoup plus importants. Ceux-ci sont contenus en partie dans : *Reproduction des exploitations agricoles et reproduction des familles, vers une nouvelle approche du développement agricole*.- Montpellier : CIHEAM, à paraître.
- 14 On a vu précédemment en effet, que le revenu moyen se situe aux alentours de 1,5 SMIG, alors que la plupart des travaux agricoles sont rémunérés au SMIG.
- 15 En fait, cette réduction aboutira le plus souvent à ne maintenir qu'un petit noyau foncier destiné par exemple à l'autoconsommation.
- 16 Les SICA sont des structures juridiques qui se distinguent des coopératives par le fait qu'elles permettent l'adhésion de non-agriculteurs et la réalisation d'opérations avec des tiers non-adhérents (en particulier l'achat de vendanges).
- 17 Les pommes font partie des onze produits importants qui bénéficient d'un régime particulier de prix et d'interventions. Ce régime a pour objet d'assainir le marché en retirant de la vente les excédents et, par là, de garantir le revenu des producteurs (Abdel Hakim, Campagne, Desclaux, 1987 - p. 105).

Bibliographie

- ABDEL HAKIM (T.), CAMPAGNE (P.), 1987.- *Agriculture familiale à revenus extérieurs en région Méditerranéenne (Languedoc)* (Communication au colloque de Montpellier : Changement rural en Europe : Programme de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité, 6-10 juillet 1987).
- BRUN (A.), 1987.- *La pluriactivité agricole en France : mesures et conception*, op. cit.
- CIBENEL (C.), LIFRAN (R.), 1980.- *Typologie des exploitations et des couches sociales en Languedoc. Fondements, méthodes, limites*.- Montpellier : INRA (Etudes et Recherches, n° 52).
- MARTIN (J.L.), PECH (R.), 1984.- La pluriactivité des viticulteurs en France.- In : *La pluriactivité dans les familles agricoles*.- Paris : ARF.- pp. 137-154.